



Condannation a 4 mois ferme

Par **Ivan**, le **25/01/2008 à 23:27**

Bonjour,
Suite a un vol de voiture que j'ai commis en juin 2007, j'ai été jugé en janvier 2008 et condamné a 4 mois ferme. Je suis toujours en liberté, mais je n'ai aucune précision sur l'application de ma peine?

Par **Jurigaby**, le **25/01/2008 à 23:58**

Bonjour.
Normalement, vous serez convoqué par le JAP afin de voir avec lui les modalités d'application de votre peine. (en principe, 1.5 ans environ pour executer une peine..)
La bonne nouvelle, c'est que si vous faites de jolis efforts de réinsertion aujourd'hui, vous allez avoir de bonnes chances pour que le Jap vous aménage la peine: Placement sous surveillance electronique, semi liberté voire conversion de la peine en jours amende...

Par **Ivan**, le **29/01/2008 à 14:07**

Merci pr l'aide